



## REGLEMENT DES COURS ET DES ATELIERS 2023-24

### **1. Organisation**

Les cours et ateliers pour les enfants se déroulent à la Maison des langues, 7 Avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry. Les locaux sont mis à disposition par la Mairie de la Ville de Châtenay-Malabry, ce lieu peut être amené à changer en cours d'année. **A SAVOIR** : suite à la crise sanitaire COVID-19 l'enseignement online a été mis en place pour les élèves adultes. Compte tenu du succès rencontré auprès de nombreux parents et élèves, l'association se laisse la possibilité d'introduire ce type de cours durant l'année scolaire.

**Les cours débiteront à partir 18/09/2023.** Vous avez la possibilité de commencer les cours et ateliers en cours d'année, en fonction des places disponibles dans les différents niveaux ou si une classe est créée. Les cours ont une durée de 1h pour les 3-7 ans ou d'une 1h30 à partir de 7 ans. **IMPORTANT : Il est demandé d'arriver 5 minutes avant le début des cours.** La porte d'entrée sera fermée pour assurer la sécurité des élèves. Les retardataires peuvent sonner (sonnette se trouvant à droite de la porte d'entrée)

Le programme de l'enseignement sera établi par le professeur en fonction des connaissances de chaque élève et adapté au niveau général du groupe. L'acquisition d'un manuel scolaire adapté au niveau pourra être demandé par l'enseignant.

Aucun enfant mineur ne sera autorisé à sortir seul sans autorisation écrite des parents. Une mention d'autorisation est prévue dans la fiche d'inscription.

**2. Conditions et formalités d'inscription** . L'inscription est prise en compte lorsqu'elle est complète.

**VERSION ONLINE** : formulaires et paiements en ligne sur le site de l'association <https://www.association-mir-francorusse.com> :

**VERSION PAPIER ET/OU COURRIEL:**

- Complétez les informations demandées concernant l'adhérent
- Optez pour l'adhésion adaptée selon votre situation (valable pour l'année scolaire). Justificatif à produire pour les tarifs réduits.
- Sélectionnez vos cours et options. Veuillez nous contacter ou contacter le professeur pour déterminer le niveau le plus adapté.
- Envoyez le formulaire et le règlement. Il est aussi possible de s'inscrire aux cours par voie postale ou par courrier électronique en adressant à l'association MFR l'ensemble des documents nécessaires remplis et scannés.
  - Par courrier accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre de l'association Mir Franco-Russe. Vous avez la possibilité de régler en 3 fois maximum (Sept/Oct/Nov).
  - Par mail après avoir effectué un virement bancaire en précisant le nom de l'adhérent et le montant réglé et rappelez les références de celui-ci dans votre mail d'inscription : **IBAN FR76 1820 6003 9865 0193 7761 495 - BIC AGRIFRPP82**

### **3. Interruption, annulation , changement des cours et ateliers**

L'Association MFR se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas les sommes engagées vous seront remboursées intégralement.

En cas d'abandon par l'adhérent en cours d'année, les sommes versées ne sont pas remboursées et le solde éventuel reste dû à l'association. Seuls les cas de force majeure motivés et justifiés (mutation professionnelle, maladie) peuvent donner lieu à un remboursement du reliquat. La demande de remboursement doit être formulée par écrit et adressée par courriel dès la survenance de l'évènement. Le remboursement et son montant sont décidés par le Bureau de l'association. L'adhésion n'est pas remboursable.

L'Association se réserve le droit d'exclure les perturbateurs et retardataires fréquents, après avoir été avertis par écrit, sans remboursement des montants réglés.

En cas d'absence exceptionnelle d'un professeur, le cours de langues sera rattrapé ultérieurement.

Pendant l'année, des changements d'horaires des cours peuvent s'opérer. Les parents et les élèves seront informés des modifications si elles ont lieu. Les dates du calendrier annuel des cours collectifs sont définies en début d'année par l'équipe d'enseignants et communiquées aux élèves avant le début des cours.

### **4. Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix**

Je donne mon accord pour l'utilisation de l'image et/ou de la voix, exposant sur le site Internet de l'association et/ou des réseaux sociaux de l'association : OUI  NON

### **5. Gestion et protection des données personnelles**

L'Association MIR Franco-Russe s'engage formellement à ne vendre ou à n'échanger aucune information personnelle. Ces informations sont nécessaires pour l'enregistrement de votre demande d'inscription et sont également enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de votre dossier permanent. Elles sont conservées pendant un (1) an et sont destinées pour vous informer des activités de l'association. En application des articles 15 et suivant le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif aux traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des informations qui vous concernent. Il vous suffit pour cela de contacter l'association par courriel : [associationmirfrancorusse@gmail.com](mailto:associationmirfrancorusse@gmail.com)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des cours/ateliers de l'association MIR FRANCO-RUSSE

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

V1-24052023